



HAL
open science

La part des femmes dans le développement d'une historiographie royale et d'une pensée politique léonaises aux XIIe et XIIIe siècles

Georges Martin

► **To cite this version:**

Georges Martin. La part des femmes dans le développement d'une historiographie royale et d'une pensée politique léonaises aux XIIe et XIIIe siècles. *e-Legal History Review*, 2018, 27. hal-03995232

HAL Id: hal-03995232

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03995232v1>

Submitted on 26 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PART DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE HISTORIOGRAPHIE ROYALE ET D'UNE PENSÉE POLITIQUE LEONAISES AUX XII^E ET XIII^E SIÈCLES

Por

GEORGES MARTIN
Catedrático emérito
Sorbonne Université Faculté des Lettres

Revistas@iustel.com

e-Legal History Review 27 (2018)

RESUME: Cette étude se situe à la confluence d'une histoire politique de l'historiographie et d'une histoire sociale des femmes de pouvoir. Elle est portée par le souci de discerner l'importance et, au préalable, les lieux d'une intervention politique des femmes dans les royaumes hispaniques médiévaux. Pour l'espace et la période considérés - le royaume de León aux XII^e et XIII^e siècles -, l'entreprise n'a rien de facile et oblige à prendre en compte, au-delà de quelques données positives, des éléments indiciels permettant de formuler des hypothèses défendables. Dans le cadre de ce questionnement et de ces contraintes, on suivra, sous les formes fondamentales du patronage et de l'incitation, les traces d'une contribution féminine à l'émergence d'une grande historiographie royale et, conséquemment, à l'élaboration d'une pensée politique, puisque, au cours de cette période, celle-ci trouva dans l'histoire sa meilleure expression. Accessoirement, ces quelques réflexions pourront aussi être versées au dossier de l'histoire de l'infantat et du monastère-collégiale de Saint-Isidore de León.

MOTS-CLES: Alphonse VI, Alphonse VII l'Empereur, Bérengère de Castille, *Chronica Adefonsi imperatoris*, *Chronicon mundi*, empire hispanique, Ferdinand I, Ferdinand III, *Historia legionensis*, infante Sancie Raimunde, Luc de Tuy, néo-wisigothisme, reine Urraque

LA PARTICIPACIÓN DE LAS MUJERES EN EL DESARROLLO DE LA HISTORIOGRAFÍA REAL Y DEL PENSAMIENTO POLÍTICO LEONÉS EN LOS SIGLOS XII Y XIII

RESUMEN: Este estudio se sitúa en el cruce de una historia política de la historiografía y de una historia social de las mujeres en el poder. Está animado por el deseo de discernir la importancia y, previamente, los lugares de una intervención política de las mujeres en los reinos hispánicos medievales. Para el espacio y el período contemplados -el reino de León en los siglos XII y XIII- no resulta nada fácil pues se han de considerar, más allá de unos cuantos datos positivos, meros indicios que permiten formular hipótesis defendibles. En el marco de este cuestionamiento y de estos límites, se seguirán las huellas, bajo las formas fundamentales del patronato y de la incitación, de una contribución femenina a la emergencia de una gran historiografía real y, por consiguiente, a la elaboración de un pensamiento político, puesto que este encontró en la historia su mejor expresión a lo largo del período considerado. De manera complementaria, las reflexiones aquí presentadas podrán aportar datos a la historia del infantazgo y del monasterio-colegiata de San Isidoro de León.

PALABRAS CLAVE: Alfonso VI, Alfonso VII el Emperador, Berenguela de Castilla, *Chronica Adefonsi imperatoris*, *Chronicon mundi*, imperio hispánico, Fernando I, Fernando III, *Historia legionensis*, infanta Sancha Raimundez, Lucas de Tuy, néovisigotismo, reina Urraca

WOMEN'S CONTRIBUTION TO THE DEVELOPMENT OF LEON'S HISTORIOGRAPHY AND POLITICAL THOUGHT THROUGH THE 12TH AND 13TH CENTURIES

ABSTRACT: This study is situated at the crossroads of a political history of historiography and a social history of women of power. It is animated by the desire to discern the importance and, previously, the places of a political intervention of women in the medieval Hispanic kingdoms. For the space and period contemplated - the kingdom of León in the twelfth and thirteenth centuries- it is not at all easy, since they must be considered, beyond a few positive data, mere indications that allow the formulation of defensible hypotheses. Within the framework of this questioning and of these limits, the traces, under the fundamental forms of patronage and incitement, of a female contribution to the emergence of a great royal historiography and, consequently, to the elaboration of a thought, will be followed. In a complementary way, the reflections presented here can provide information on the history of the infantazgo and the monastery-collegiate church of San Isidoro de León.

KEYWORDS: Alfonso VI, Alfonso VII the Emperor, Berengaria of Castile, *Chronica Adefonsi imperatoris*, *Chronicon mundi*, Hispano empire, Fernando I, Fernando III, *Historia legionensis*, Infanta Sancha Raimundez, Lucas de Tuy, Neovisigotism, Queen Urraca.

Recibido: 8/03/2018

Aceptado: 21/03/2018

Cette étude se situe à la confluence d'une histoire politique de l'historiographie et d'une histoire sociale des femmes de pouvoir. Elle est portée, en son principe, par le souci de discerner, sous les strates séculaires de la négligence ou d'un effacement délibéré, l'importance et, au préalable, les lieux d'une intervention politique des femmes dans les royaumes hispaniques médiévaux. Pour l'espace et la période considérés - le royaume de León aux XII^e et XIII^e siècles -, l'entreprise n'a rien de facile et oblige trop souvent à prendre en compte, au-delà de quelques données positives, des éléments indiciaires permettant de formuler des hypothèses défendables. Dans le cadre de ce questionnement et de ces contraintes, je suivrai, sous les formes fondamentales du patronage et de l'incitation, les traces d'une contribution féminine à l'émergence d'une grande historiographie royale et, conséquemment, à l'élaboration d'une pensée politique, puisque, au cours de cette période, celle-ci trouva dans l'histoire sa meilleure expression.

Accessoirement, ces quelques réflexions pourront aussi être versées au dossier de l'histoire de l'infantat et du monastère-collégiale de Saint-Isidore de León¹.

Commençons par l'événement le mieux établi, le plus appréhendable, mais aussi, comme souvent, le plus tardif. Le règne de Ferdinand III (1217/1230-1252) constitue un moment décisif de l'histoire de la formation territoriale et de la construction administrative et juridique des royaumes de Castille et de León. Il est marqué notamment par la réunion des deux royaumes sous un même souverain en 1230, par une avancée sans précédent de la conquête chrétienne des territoires d'al-Andalus, que couronneront la prise de Cordoue en 1236 et, en 1248, celle de Séville, par divers réaménagements administratifs et une esquisse d'harmonisation juridique contribuant tous deux à renforcer la cohésion de l'État². Cet élan s'accompagne d'une puissante éclosion historiographique. Les années trente et quarante du règne de Ferdinand voient la composition de trois chroniques royales : deux officielles, le *Chronicon mundi*, achevé par Luc, chanoine augustin de Saint-Isidore de León, entre 1236 et 1239, et l'*Historia de rebus Hispaniae*, conclue par l'archevêque de Tolède Rodrigue Jiménez de Rada entre 1243 et 1246 ; une troisième officieuse et peu divulguée, la *Chronica regum Castellae*, contemporaine de l'œuvre de Luc, laissée à l'état de brouillon par le chancelier du roi, Jean d'Osma³. Toutes les trois sont porteuses d'un contenu politique dense, rigoureux et vivement contrasté. Les deux premières, composées dans une forme de processus dialogique - le *De rebus* constituant, sous le rapport de la valorisation respective des royaumes de León et de Castille, de l'évaluation politique des groupes élitaires et de la modélisation de la

¹ Jusqu'en 1148, l'établissement accueillit deux communautés : l'une de moniales, l'autre de chanoines. Pour l'infantat, je renvoie à la suite de mon propos.

² Sur Ferdinand III et son règne : Julio González, *Reinado y diplomas de Fernando III*, 3 vol., Monte de Piedad y Caja de Ahorros, Cordoue, 1980 ; Gonzalo Martínez Díez, *Fernando III*, Olmeda, Palencia, 1993 ; *Fernando III y su tiempo (1201-1252). VIII congreso de estudios medievales*, Fundación Sánchez-Albornoz, Ávila, 2003 ; Manuel González Jiménez, *Fernando III el Santo. El rey que marcó el destino de España*, Fundación José Manuel Lara, Sevilla, 2006. Evocation du règne en français : Georges Martin, *Les Juges de Castille. Mentalités et discours historique dans l'Espagne médiévale*, Klincksieck, Paris, 1992, pp. 201-204 et 251-255 [http://www.persee.fr/doc/cehm_0180-9997_1992_sup_6_1_2095].

³ Editions respectives : Emma Falque (éd.), *Lucae Tvdensis Chronicon mundi*, Brepols (CC, Continuatio mediaevalis, 74), Turnhout, 2003 (désormais *Chronicon*) ; Juan Fernández Valverde (éd.), *Roderici Ximeni de Rada Historia de rebus Hispanie sive Historia gothica*, Brepols (CC, Continuatio mediaevalis, 72), Turnhout, 1987 (désormais *De rebus*) ; Luis Charlo Brea (éd.), *Chronica latina regvm Castellae*, in : Luis Charlo Brea, Juan Antonio Estévez Sola et Rocío Carande Herrero, *Chronica hispana saeculi XIII*, Brepols (CC, Continuatio mediaevalis, 73), Turnhout, 1997. Actes de trois importantes rencontres consacrées à ces œuvres et à leurs auteurs : Patrick Henriët (coord.), *Luc de Tuy : chroniqueur, hagiographe, théologien*, *Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales*, 24, 2001, p. 199-309 ; Georges Martin (éd.), *Rodrigue Jiménez de Rada (Castille, première moitié du XIII^e siècle) : histoire, historiographie, Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales*, 26, 2003, p. 9-307 ; G. Martin (éd.), *La Chronica regum Castellae, de Jean d'Osma (1236) : sources, forme, sens et influence*, *e-Spania*, 2, 2006 [<https://journals.openedition.org/e-spania/31>]. Présentation générale du *Chronicon* et du *De rebus* en français : G. Martin, *Les Juges...*, respectivement pp. 201-211 et 251-270.

gouvernance, une réécriture contradictoire du *Chronicon*⁴ -, seront les deux sources structurantes de l' *Estoire d'Espagne*, grande chronique romane produite dans le dernier tiers du XIII^e siècle sous le patronage et le contrôle d'Alphonse X le Sage⁵ et référent de toute l'historiographie médiévale ibérique.

L'événement que j'évoquais à l'instant est que le *Chronicon mundi*, première chronique royale officielle du XIII^e siècle castillano-léonais, supérieure en ambition et en richesse à tout ce qui s'était produit dans ce domaine en Espagne depuis les œuvres d'Isidore de Séville⁶, fut écrit à la demande d'une femme : Bérengère⁷, mère du roi Ferdinand III. Fille aînée du roi de Castille Alphonse VIII (1158-1214), Bérengère avait hérité de la couronne en 1217, à la mort du dernier vivant de ses frères, le jeune Henri I^{er}, dont elle avait, entre 1214 et 1217, assumé, en butte aux grands lignages regroupés derrière les Lara mais avec le soutien des principaux évêques castillans⁸, une difficile régence. Accédant au trône, elle avait immédiatement cédé la place à son fils Ferdinand sans toutefois renoncer à ses droits successoraux : la documentation du règne montre qu'il ne fut pas une mesure prise par le roi qui n'eût au préalable reçu l'aval de sa mère et les chroniques contemporaines comme les recherches les plus récentes établissent que le rôle de Bérengère fut en effet déterminant dans le gouvernement du royaume.

⁴ Cf. G. Martin, *Les Juges de Castille...*, pp. 201-316.

⁵ L' *Estoire d'Espagne*, inachevée, donna lieu à diverses « versions ». L'édition de Ramón Menéndez Pidal (*Primera crónica general de España*, 2 vol., Gredos, Madrid, 1955) mêle, à partir d'un manuscrit royal composite, la version « primitive » ou « concise » (ca. 1270) à la version « sancienne » (ca. 1289) et à une *Chronique particulière de Ferdinand III* écrite sous Alphonse XI. Inés Fernández Ordóñez (*Versión crítica de la Estoria de España. Estudio y edición desde Pelayo hasta Ordoño II*, Seminario Menéndez Pidal, Madrid, 1993) et Mariano de la Campa Gutiérrez [*La Estoria de España de Alfonso X. Estudio y edición de la versión crítica desde Fruela II hasta la muerte de Fernando II*, Universidad de Málaga (Analecta malacitana, anejo 75), Malaga, 2009] ont édité, quant à eux, la version « critique » (ca. 1283).

⁶ L'historiographie asturienne des dernières décennies du IX^e siècle et des premières années du X^e (*Chronica albedensis* et *Chroniques d'Alphonse III*), la *Chronique de don Pélage* (Oviedo, ca. 1120), l'*Historia legionensis (olim silensis nuncupata)*, León, ca. 1120) et la *Chronica Adefonsi imperatoris* (ca. 1150). Edition des chroniques asturiennes : Yves Bonnaz, *Chroniques asturiennes (fin IX^e siècle)*, CNRS, Paris, 1987 ; de la *Chronique de don Pélage* : Benito Sánchez Alonso, *Crónica del obispo don Pelayo*, JAEIC, Madrid, 1924. Pour l'*Historia legionensis* et la *Chronica Adefonsi imperatoris*, vid. *infra*, respectivement notes 61 et 26.

⁷ Sur cette femme, longtemps oubliée des historiens : Fray Valentín de la Cruz, *Berenguela la Grande, Enrique I el Chico (1179-1246)*, Trea, Gijón, 2006 ; Miriam Shadis, *Berenguela of Castile (1180-1246) and political women in the high Middle Ages*, Palgrave MacMillan, New York, 2009 ; G. Martin, *Mujeres y poderes en la España medieval*, p. 93-165, Centro de Estudios Cervantinos, Alcalá de Henares, 2011 ; H. Salvador Martínez, *Berenguela la Grande y su época (1180-1246)*, Polifemo, Madrid, 2012. En français : G. Martin, « Régner sans régner. Bérengère de Castille (1214-1246) au miroir de l'historiographie de son temps », *e-Spania*, 1, juin 2006 [<https://journals.openedition.org/e-spania/326>], et « Négociation et diplomatie dans la vie de Bérengère de Castille (1214-1246). La part du facteur générique », *e-Spania*, 4, décembre 2007 [<https://journals.openedition.org/e-spania/562>].

⁸ L'évêque de Burgos, Maurice, celui de Palencia, Tello, et l'archevêque de Tolède et primat de l'Église d'Espagne, Rodrigue, celui-là même qui écrivait trois décennies plus tard l'*Historia de rebus Hispanie*.

Ferdinand était le fruit de l'union de Bérengère avec le roi Alphonse IX de León, dont celle-ci avait dû se séparer pour raison de consanguinité en 1204. A la mort de son ex-mari, en 1230, Bérengère avait âprement négocié avec la première femme du Léonais, Thérèse, qui pouvait aspirer à ce que régnât l'une de ses deux filles, l'accession de Ferdinand au trône de León. Elle avait ensuite contribué activement avec, à nouveau, l'appui de l'épiscopat - cette fois léonais -, à la consolidation du pouvoir de son fils sur le royaume. Elle s'était du reste installée à León, non loin de la collégiale de Saint-Isidore, dans l'ancien palais royal détruit par Almansour qu'elle fit restaurer, assumant le gouvernement militaire, administratif et judiciaire de la ville dans les dernières années de la décennie. Naturellement, le *Chronicon mundi* fait une large place à celle qui garda, sa vie durant, le titre de reine : évoquant notamment, dans son récit des années léonaises, l'amélioration qu'apporta Bérengère, par l'entremise d'un époux sensible à ses prières, aux coutumes et aux lois du royaume de León ainsi que les bienfaits dont elle combla Saint-Isidore et une multitude d'autres établissements ecclésiastiques léonais⁹, louant ensuite le rôle qu'elle joua, aux côtés de son fils, dans le gouvernement des royaumes conjoints de Castille et de León, Ferdinand assumant l'offensive militaire contre l'Islam tandis que, de son côté, elle prenait en charge l'administration des royaumes, la chasse aux hérétiques et jusqu'à la logistique des expéditions militaires¹⁰, vantant enfin, d'un bout à l'autre du récit, les vertus politiques de la reine : *prudencia* et *sapientia*¹¹.

Les faits de Bérengère, configurés, comme ceux de toute la chaîne des rois hispaniques, au moule d'une même valorisation¹², sont placés par l'auteur sous

⁹ « Hec [Berengaria] cum primo uenit Legionem, blandis precibus a uiro suo rege Adefonso obtinuit ut corrigeret mores e foros Legionensis ciuitatis et regni et grauamina releuauerat. [...] Hec regina serenissima auro, argento, lapidibus preciosis et sericis indumentis monasterium beati Ysidori et ceteras regni principales ecclesias studuit decorare » (*Chronicon*, p. 326)

¹⁰ « Regina uero Berengaria mater eius [regis Fernandi] in tanto sapientie culmine ferebatur ut in regni administratione cuncta sapienter et nobiliter ordinaret. Quapropter secure rex Fernandus faciebat moram in expeditione contra Sarracenos, eo quod regina Berengaria uices eius sapienter in regno Legionis et Castelle supplebat et in tanta securitate et pace utrumque regnum gaudebat ut paruus uel magnus aliquis non auderet uiolenter res alterius occupare. Tantus inuaserat cunctos hereticos terror, ut cuncti de utroque regno fugere festinarent. Mittebat regina Berengaria habundanter filio suo regi Fredenando, dum esset in expeditione, milites, equos, aurum, argentum, cibaria et quecumque erant necessaria exercitibus suis » (*ibid.*, p. 340).

¹¹ « Astrictus preceptis gloriosissime ac prudentissime Yspaniarum regine domine Berengarie » (*ibid.*, p. 4 ; « [Adefonsus rex Legionensis] duxit Berengariam, prudentissimam filiam Adefonsi regis Castelle » (*ibid.*, p. 325) ; « Fuit prefata Berengaria filia regis Castelle adeo sapientissima » (*ibid.*, p. 326) ; « rex magnus Fredenandus et prudentissima mater eius regina Berengaria » (*ibid.*, p. 334) ; « Venit itaque rex Fernandus [...] una cum prudentissima domina Berengaria matre sua » (*ibid.*, p. 339) ; « Regina uero Berengaria mater eius in tanto sapientie culmine ferebatur ut... » (*ibid.*, p. 339) ; « regina Berengaria uices eius sapienter in regno Legionis et Castelle supplebat » (*ibid.*, p. 340) ; *passim*.

¹² Dans ce sens, mes études sur des récits typiques : la geste de Bernard du Carpio, l'élection des Juges de Castille et la visite du roi de France à Alphonse VII l'Empereur, respectivement : G. Martin, « La geste », in : Jean Canavaggio (dir.), *Histoire de la littérature espagnole*, Fayard,

l'éclairage apertural d'une *Praefatio* et d'un *Laus Hispaniae*¹³. Déclarant le patronage de Bérengère, à la demande de qui Luc s'est mis à l'ouvrage, ces deux pièces présentent l'œuvre comme un miroir historiographique du prince, un récit du passé témoignant de façon exemplaire d'un art de gouverner :

Astrictus preceptis gloriosissime ac prudentissime Yspaniarum regine domine Berengarie, que ut cronicorum libros a beato Ysidoro et a quibusdam aliis peritis de ystoria regum Yspanorum et quorundam aliorum editos sibi scriberem imperavit, hanc premisi prefacionem, ut in prima fronte uoluminis discant principes preclaro gotico sanguine generosi non minus sapienter et clementer quam in manu ualida regna sibi subdita gubernare¹⁴.

N'essayons pas de savoir qui, de Luc ou de Bérengère, conforma le modèle dont je dessinerai, dans un instant, les contours. Le fait même que la reine se soit tournée vers un chanoine connu déjà sans doute pour ce qu'il était en train d'écrire des miracles de saint Isidore¹⁵, ce que nous savons aussi de son expérience politique, marquée notamment par l'affrontement avec la noblesse et le soutien qu'elle trouva auprès de l'Eglise, laissent supposer une empathie profonde entre les convictions de la commanditaire et celles de l'historien. Vers qui, parmi les « princes ennoblis par le sang fameux des Wisigoths », était plus précisément tourné le miroir ? Vers Ferdinand III, dont Luc déclare que « même une fois élevé à la royauté, il obéissait à sa mère, la très prudente reine Bérengère, comme un enfant très humble placé sous la férule du maître »¹⁶ ? Mais, lorsque Luc achevait le *Chronicon*, le roi frôlait la quarantaine et gouvernait depuis vingt ans. L'enseignement de Bérengère avait-il alors pour cible la postérité de Ferdinand, et plus particulièrement son fils aîné et héritier présomptif, Alphonse, le futur Alphonse X, qui avait alors entre quinze et dix-huit ans et dont la reine

Paris, 1993, 1, pp. 43-73 (Bernardo del Carpio : p. 53-56) ; *id.*, *Les Juges de Castille...*, pp. 201-249 ; *id.*, « L'escarboucle de Saint-Denis, le roi de France et l'empereur des Espagnes », in : Claude Gauvard (dir.), *Saint-Denis et la royauté. En l'honneur de Bernard Guenée*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999, pp. 439-462]. Également, et par comparaison avec le *De rebus Hispaniae* de Rodrigue Jiménez de Rada et l'*Estoire d'Espagne* d'Alphonse X le Sage : *id.*, « Dans l'atelier du faussaire. Luc de Tuy, Rodrigue de Tolède, Alphonse X, Sanche IV : trois exemples de manipulations historiques », *Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales*, 24, 2001, pp. 279-309 [http://www.persee.fr/doc/cehm_0396-9045_2001_num_24_1_1180].

¹³ *Chronicon*, pp. 3-4 et 5-10, respectivement.

¹⁴ *Chronicon, Praefatio*, p. 4.

¹⁵ Cf. Patrick Henriët, « *Sanctissima patria*. Points et thèmes communs aux trois oeuvres de Luc de Tuy », *Cahiers de linguistique et de civilisation hispaniques médiévales*, 24, 2001, pp. 249-278 (pp. 250-255) [http://www.persee.fr/doc/cehm_0396-9045_2001_num_24_1_1179].

¹⁶ « *Etenim ita [Fernandus rex] obediēbat prudentissime Berengarie regine matri sue, quamuis esset regni culmine sublimatus, ac si esset puer humillimus sub ferula magistrali* » (*Chronicon*, p. 332).

redoutait peut-être - c'eût été à juste titre - qu'il subît l'influence gibeline de sa parenté maternelle¹⁷ ? Le plus simple et le plus juste serait peut-être de tenir le *Chronicon mundi* pour le testament politique de Bérengère, dont la *Prefatio* et le *Laus* liminaire manifestent clairement qu'il est porteur d'un modèle de gouvernement royal néo-isidorien. Le prince est invité à se guider sur le conseil des clercs, dépositaires du legs des saints, des martyrs, des docteurs et des prélats historiques d'Espagne, détenteurs de la sagesse qui doit être la première de ses vertus¹⁸. Il doit, en revanche, se méfier des guerriers, dont il lui revient, par sa sagesse, de prévenir l'audace, la force et l'impétuosité¹⁹. Par analogie des valeurs éthiques avec les ordres sociaux, la sagesse, la clémence et la justice doivent primer, dans le prince, sur la force et le pouvoir²⁰, et, dans la hiérarchie des cinq choses nécessaires au bon gouvernement du royaume, l'acceptation du dogme, la manifestation de sa foi, le maintien de la paix et l'exercice d'une justice impartiale précèdent la force virile qu'il faut opposer à l'ennemi²¹. Au fil du récit, s'illustrera aussi le

¹⁷ Les relations d'Alphonse avec la parenté de sa mère Béatrice de Souabe n'ont jamais été étudiées. Un colloque qui se tiendra au Puerto de Santa María en avril 2018 pourrait combler cette lacune, puisque Eduardo Baura y annonce une communication intitulée « La madre de Alfonso X : La reina doña Beatriz de Suabia y la conexión imperial ». Alphonse X, élu roi des Romains en 1257, fut perçu d'emblée - parfois, à son corps défendant - comme un héritier idéologique des Hohenstaufen. À la fin des années 1230, les relations semblent se tendre entre Alphonse et sa grand-mère paternelle : l'héritier présomptif la déplace dans l'entourage royal aussi bien que dans le gouvernement de León et un étrange formulaire (ou brouillon) pourrait témoigner d'une plainte adressée à ce motif au pape par Bérengère [Peter Linehan, «La conquista de Sevilla y los historiadores», in : Manuel González JIMÉNEZ (coord.), *Sevilla 1248*, Ayuntamiento de Sevilla/Fundación Ramón Areces, Madrid, 2000, pp. 229-244 (p. 237) ; G. Martin, « Régner sans régner », § 42 et « Négociation et diplomatie... », § 47-50].

¹⁸ *Chronicon*, pp. 5-8. Un passage : « O quam beatus et gloriosus est princeps qui habet huiuscemodi populos regere, dummodo ipse sapientia gubernetur et suorum sapientum consilio perfruatur! Nichil enim deest illi, eo quod habeat sanctissimos apostolos, martires fortissimos et doctores doctissimos, per quos sanctam fidem accepit catholicam. Non oportet eum fide nutare, quia non per qualescumque uiles personas, sed per sanctissimas et generoso sanguine nobilissimas Dei leges accepit. Imitetur igitur eos fide, sanctitate sequatur, et eorum prudentia decoretur, quorum natalibus generoso sanguine sociatur » (*ibid.*, p. 8).

¹⁹ « Habent [Yspani reges] milites strenuos inter ceteros milites mundi precipue animosos. Quorum animositas et audacia tam feruida est, ut non solum illos, uerum etiam patriam nonnunquam in periculum ducat. Sunt etiam post triumphos ualde clementes ; qui ut uirtuosi permaneant, principe indigent sapiente. Nam quis poterit mortalium tante uirtutis resistere uiris, si sapientia preueniat illos ? De hiis quidam sapiens eorum mores subtiliter considerans dicit : 'Hesperus est bellis promptus uictisque benignus, impaciens, fortis, audax, dans uulnera mortis ; peruolat ingenio gaudens in munere dando'. O quam cautus debet esse qui fortibus et sapientibus dominatur ! » (*ibid.*, p. 8).

²⁰ « [...] hanc premisi prefacionem, ut in prima fronte uoluminis discant principes preclaro gotico sanguine generosi non minus sapienter et clementer quam in manu ualida regna sibi subdita gubernare. Tunc enim iuris ordo seruatur, cum magis ex equitate quam ex potestate in regimine proceditur subditorum » (*ibid.*, p. 4)

²¹ « Rex dicitur a regendo, quod se et alios bene regat ; cui specialius quinque sunt necessaria : primo uidelicet creatorem et regem suum, Patrem et Filium et Spiritum sanctum, unum uerum Deum in unitate substancie et in trinitate personarum agnoscere ; secundo fidem catholicam moribus et uerbis confiteri ; tercio regnum in pace omnimode conseruare ; quarto sine acceptione personarum

principe isidorien qu'une des premières missions du roi est d'assurer la prospérité et de garantir l'orthodoxie de l'Eglise²². De façon annexe, quoique recueillant l'héritage d'une puissante tradition asturienne et léonaise sur laquelle je serai amené à revenir, se fait jour un sentiment « hispanique », une aspiration à fomentier l'unité de l'*Hispania* chrétienne qui, bien que n'étant plus qu'un écho lointain de l'ancienne ambition néo-wisigothique, prête parfois à ce qui se formait d'une vaste unité territoriale castillano-léonaise, jouissant d'une incontestable hégémonie en péninsule Ibérique et ayant son siège à León, le caractère d'une nouvelle *Hispania*²³.

unicuique justiciam exhibere ; quinto uero hostes uiriliter, contemptis cunctis laboribus, expugnare » (ibid., p. 3).

²² On trouvera, dans les passages cités aux notes 9 et 10, l'illustration de ce principe dans l'évocation de l'action politique de Bérengère. Il en va de même, entre autres, dans le récit des règnes de Ferdinand II de León (*"Fidem catholicam, quam a cunabulis adeptus fuerat in tantum dilexit, ut ecclesiis et ordinibus sacris fere omnia regalia sua conferet"*, *ibid.*, pp. 316-317), d'Alphonse VIII de Castille (voir ses fondations pieuses, pp. 324-325), d'Alphonse IX de León (*"Hoc tempore ampliata est fides catholica in Yspania, et licet multi regnum legionense bellis imperent, tamen ecclesie regalibus muneribus ditatae sunt in tantum, ut antiquae destruerentur ecclesie, que magnis sumptibus fuerant fabricatae, et multo nobiliores et pulchriores in toto regno legionensi fundarentur"*, *ibid.*, p. 326) ou de Ferdinand III (*"Adiuuant hiis sanctis operibus largissima manu rex magnus Fredenandus et prudentissima mater eius regina Berengaria multo auro, argento, preciosis lapidibus et sericis ornamentis Christi ecclesias decorantes"*, *ibid.*, p. 334). Commentaires de Luc à la paix conclue entre Alphonse IX de León et son fils, le jeune roi de Castille Ferdinand III : *"Tunc mutuo colloquentes de pace, ut iustum erat, firmauerunt pacem inter patrem et filium et ad tantam concordiam regna Yspanie peruenerunt quod unanimiter conuenirent ad Arabes perseuendos. O quam beata tempora ista, in quibus fides catholica sublimatur, heretica prauitas trucidatur et Sarracenorum urbes et castra fidelium gladiis deuastantur! Pugnant Yspani reges pro fide et ubique uincunt. Episcopi, abbates et clerus ecclesias et monasteria construunt et ruricole absque formidine agros excolunt, animalia nutriunt, et non est qui exterreat eos"* (*ibid.*, pp. 333-334).

²³ Voir le *Laus Hispaniae* (*"Eiusdem Lvcae de excelentia Hispaniae"* ; *ibid.*, pp. 5-10) et l'usage qui y est fait des termes *Yspania*, *Yspani*, *Gothi* et *Legio* (on pourra s'en faire une idée en se reportant à la citation correspondant à la note 14). Après avoir évoqué les apôtres, les martyrs, les saints, les docteurs, les prélats, les philosophes et les empereurs romains dont peut s'honorer l'Espagne, Luc écrit également : *"Hoc prescriptos uiros et innumerabiles alios laudum titulis dignos Yspania genuit, ut habeat preclara Gotorum posteritas quos merito debeat imitari"* (*ibid.*, p. 8). Dans ce contexte, un propos sur León : *"Que patria uel que ciuitas ut Legio urbs Yspanie tale quid protulit ?"* (*ibid.*, p. 6). Voir aussi P. Henriot, *"Sancitissima patria..."*, pp. 257-264. Luc reprend plusieurs significations anciennes du terme *Hispania*. La plus fondamentale, partout présente ou implicite, est celle d'une entité territoriale indivise, chrétienne ou même péninsulaire - une référence à l'*Hispania* wisigothique, au vrai - ; mais *Hispania* peut aussi désigner le territoire soumis à la domination musulmane. Dans une acception plus moderne et réaliste, *Hispania* peut référer à la somme des *regna* péninsulaires. Enfin, Luc cède volontiers à une rémanence de l'ancien idéal panhispanique des rois « néo-wisigothiques » asturiens et léonais, en assimilant l'*Hispania* à l'ensemble formé par les royaumes de León, de Galice et de Castille. On trouvera ici quelques exemples de ces significations. *Hispania* indivise, chrétienne ou même péninsulaire : *"In predicta uero synodo almi sacerdotes de fide catholica colloquentes statuerunt, ut secundum regulam beati Ysidori Yspalensis archiepiscopi ecclesiastica officia in Yspania regerentur"*, p. 305 ; *"Qui ad tantam deuenit gloriam, ut imperatorem Yspanie faceret se uocari"* (Alphonse VI, après avoir réduit à tribut les rois d'al-Andalus), p. 304 ; *"Eo tempore per totam Yspaniam fratrum predicatorum e fratrum minorum construunt monasteria"*, p. 334-335. *Hispania* musulmane (semble-t-il) : *"[Alphonse VI] fecit sibi tributarios omnes Yspanie Sarracenos"*, p. 304 ; *"Erat tunc temporis quidam barbarus insignis nomine Abenfut, qui expulit Almophades ab Yspania"*, p. 337. *Hispania* comme ensemble de *regna* chrétiens (et quelquefois même musulmans, ce qui amène l'usage du pluriel *Hispaniae*) : *"Post hec, reuerentissimus pater Iohannes, cardinalis Romanus, Sabinensis*

À León, dans les années 1230, nous voyons donc une femme, mère du roi et reine de droit, soucieuse, en un moment fort de la construction du territoire et de l'État, de doter les gouvernants d'une pensée politique construite et accordée à ses convictions, consciente en outre de l'efficacité de présenter son enseignement comme une émanation de l'expérience séculaire du gouvernement royal en Espagne, lancer une entreprise historiographique de très haut vol. Le fait que l'exécution de ce projet ait trouvé son lieu dans la collégiale de Saint-Isidore, qui, pendant plus d'un siècle - plus de deux, si l'on prend en compte ses formes, localisations et vocables primordiaux - fut le siège d'une puissante seigneurie monastique féminine, l'infantat, dont l'importance politique, religieuse et culturelle a été soulignée par de nombreux chercheurs²⁴, m'incite néanmoins à soulever la question de savoir si cette émergence fut seulement le fait d'une femme particulièrement éclairée ou bien si elle était en outre le fruit d'une pratique ou d'une préoccupation féminines plus anciennes. Tenter de répondre à cette interrogation conduit à mener une difficile enquête : en deçà du XIII^e siècle, l'écriture de l'histoire est anonyme en Espagne et le prologue n'est pas courant ; le lieu de composition de l'œuvre, l'identité

episcopus, apostolice sedis legatus, missus est in Yspaniam a gloriosissimo Papa Gregorio. Hic inter cetera, que sancte gessit reges Yspanos contra Sarracenos studuit incitare», p. 336 ; «*Tantum illi Dominus gratiam et gloriam contulit, ut omnes Yspaniarum reges et principes Christiani et barbari suo imperio subderentur*» (Alphonse VII), p. 312. *Hispania* léonaise ou castillano-léonaise : «*Omnes siquidem Yspanie magnates, episcopi, comites et barones facto conuentu sollempniter generali, eum aclamando sibi regem constituunt impositoque illi diadema a duodecim pontificibus in solium regni Legionis regie ciuitate perunctus est* » (acclamation et couronnement d'Ordoño II de León), p. 251 ; «*[...] quidam quasi piscator [...] modo Yspanico clamabat dicens : 'En Cañatanazor perdió Almazor el tambor', id est, in Canatanazor perdidit Almazor timpanum siue sistrum*» (mais la déclaration prononcée «*modo Yspanico* » est de fait formulée en roman castillano-léonais), p. 271 ; «*Igitur in suprafato colloquio diffinierunt, qualiter nuncios per regna Yspanie mitterent, et sapienter se agerent in dispositione regnorum* » (Alphonse VI, cherchant à implanter son pouvoir sur León, la Galice, les Asturies et la Castille après l'assassinat de son frère Sanche), p. 301 ; «*Tunc regnauit Fernandus rex in toto imperio patris sui, unde rex Yspaniarum fuit uocatus*» (Ferdinand II de León, après avoir imposé son hégémonie en Castille à la mort de son frère Sanche III), p. 316 ; «*Tunc mutuo colloquentes de pace, ut iustum erat, firmauerunt pacem inter patrem et filium et ad tantam concordia regna Yspanie peruenerunt, quod unanimiter conuenirent ad Arabes persequendos*» (conséquence bénéfique de la paix accordée entre Alphonse IX de León et son fils Ferdinand III de Castille), p. 333. La documentation atteste qu'après la mort du dernier empereur hispanique (Alphonse VII), Ferdinand II de León comme Alphonse VIII de Castille s'étaient volontiers déclarés «*rex Hispanie*».

²⁴ Notamment : Julio Pérez Llamazares, *Historia de la Real Colegiata de San Isidoro de León*, Imprenta Moderna, León, 1927 ; María Amparo VALCARCE, *El dominio de la Real Colegiata de San Isidoro de León hasta 1189*, Institución «Fray Bernardino de Sahagún», Diputación provincial/CSIC, León, 1985 ; Patrick Henriët, «*Deo votas. L'Infantado et la fonction des infantes dans la Castille et le León des X^e-XII^e siècles*» in : Patrick HENRIËT et Anne-Marie Legras (éd.), *Au cloître et dans le monde. Mélanges en l'honneur de Paulette L'Hermite-Leclercq*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2000, pp. 189-203 ; Emmanuelle Klinka, «*L'affirmation d'une nouvelle dynastie*», *e-Spania*, 3, 2007 [<https://journals.openedition.org/e-spania/19260>] ; G. Martin, «*Le testament d'Elvire (Tábara, 1099)*», *e-Spania*, 5, 2008 [<https://journals.openedition.org/e-spania/12303>] ; *id.*, «*Des tombeaux et des femmes. Aperçu d'une politique féminine des nécropoles princières à León et en Castille aux X^e-XIII^e siècles*», *e-Spania*, 17, 2014 [<https://journals.openedition.org/e-spania/23259>] ; Therese Martin, «*Hacia una clarificación del infantazgo en tiempos de la reina Urraca y su hija la infanta Sancha (ca. 1107-1159)*», *e-Spania*, 5, 2008 [<https://journals.openedition.org/e-spania/12163>].

de son auteur, celle de son commanditaire, l'existence même d'une commande ou d'un patronage sont le plus souvent hypothétiques. Ma démarche ne pourra donc être que conjecturale et je devrai faire avec ces terribles limites ; mais l'histoire des femmes du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central est constamment confrontée à cette difficulté.

Près d'un siècle avant Luc, entre 1147 et 1149, selon la plupart des experts²⁵, un clerc anonyme écrit une chronique du règne d'Alphonse VII dit l'Empereur (1126-1157). Histoire particulière d'un roi écrite sous son règne, la *Chronica Adefonsi imperatoris*²⁶ constitue un apport novateur à la pratique de l'historiographie royale hispanique du moyen âge central : pour trouver des cas semblables, il faut, avant elle, remonter à l'*Historia Wambae* (ca. 685) du Wisigoth Julien de Tolède²⁷ et, à sa suite, descendre jusqu'au milieu du XIV^e siècle où fut composée la *Chronique d'Alphonse XI*²⁸. Sans doute l'intention d'exalter Alphonse VII de son vivant fut-elle la première raison de l'entreprise ; néanmoins, cette personnalisation de la perspective historique s'accorde avec une autre originalité de l'œuvre, sémantique celle-là : l'interprétation que propose l'auteur du statut impérial dont se revendiquait le roi. Rompant avec la tradition de l'hégémonie territoriale panhispanique à laquelle, pour des raisons religieuses, ethniques et dynastiques, les rois asturiens s'étaient crus fondés à aspirer²⁹ et qui avait trouvé son couronnement, sous les règnes des prédécesseurs immédiats d'Alphonse VII, sa mère, la reine Urraque (1109-1126), et son grand-père Alphonse VI (1065/1072-1109), dans l'idée d'une autorité

²⁵ Ces dates correspondent respectivement à celle de la prise d'Almería, qui fait l'objet du poème final, et à celle de la mort de l'impératrice Bérengère, femme d'Alphonse VII, que le récit évoque comme encore vivante. Cette datation, proposée par Antonio Ubieto Arteta («Sugerencias sobre la *Chronica Adefonsi imperatoris* », *Cuadernos de historia de España*, 25-26, 1957, pp. 317-326) est généralement admise. L'œuvre est de toute façon antérieure à 1157, année où Almería tomba aux mains des Almohades.

²⁶ Antonio Maya Sánchez (éd.), *Chronica Adefonsi imperatoris*, Brepols (CC, *Continuatio mediaevalis*, 71), Turnhout, 1990, (désormais *Chronica*), pp. 109-294. L'œuvre a donné lieu à un colloque (*La Chronica Adefonsi imperatoris y la Historia Roderici : dos crónicas particulares del siglo XII*, Saragosse, 2012) dont les actes ont été publiés dans *e-Spania*, 15, 2013 [<https://journals.openedition.org/e-spania/22140>].

²⁷ Wilhem Levison, *Sancti Iuliani toletanae sedis episcopi historia Wambae regis*, in : J. N. Hillgarth (éd.), *Sancti Iuliani toletanae sedis episcopi opera, pars I*, Brepols (CC, series latina, 115), Turnhout, 1976. Sur la datation de l'œuvre : Gregorio García Herrero, «Sobre la autoría de la 'Insultatio' y la fecha de composición de la 'Historia Wambae' de Julián de Toledo», *Arqueología, paleontología y etnografía*, 4, 1998 (ejemplar dedicado a : Jornadas Internacionales «Los visigodos y su mundo». Ateneo de Madrid. Noviembre de 1990), pp. 185-214.

²⁸ Diego Catalán (éd.), *Gran crónica de Alfonso XI*, 2. t., Gredos, Madrid, 1977 (l'édition articule les textes de la *Chronique* et de la *Grande chronique*).

²⁹ Là-dessus, G. Martin, « La Chute du royaume wisigothique d'Espagne dans l'historiographie chrétienne des VIII^e et IX^e siècles. Sémiologie socio-historique », *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, 9, 1984, pp. 198-224 [http://www.persee.fr/doc/cehm_0396-9045_1984_num_9_1_947].

impériale hispanique naturellement dévolue aux rois de León³⁰, la *Chronica Adefonsi imperatoris* place le roi à la tête d'un empire personnel, de nature féodale, reposant, non sur des principes « naturels », mais sur l'engagement vassalique et qui dépasse de toutes parts les limites d'une *Hispania* chrétienne à laquelle l'œuvre ne fait que de très rares et peu pertinentes allusions³¹. Si, en effet, certains grands vassaux de l'Empereur, comme le roi de Navarre Garsias Ramirez et le comte de Barcelone Raymond Bérenger IV sont bien hispaniques et chrétiens, le comte de Toulouse ou d'autres comtes et ducs du midi de la France, qui lui prêtent aussi allégeance, échappent aux confins pyrénéens de l'*Hispania* néowisigothique, d'autres encore, comme le roi maure de Rueda, Zafadola, étant étrangers à la chrétienté³². Or, ce sont ces engagements vassaliques disparates, sous un rapport territorial aussi bien que religieux, qui justifient le couronnement impérial d'Alphonse VII à León en 1135³³.

Pour mesurer l'importance de la révision de l'idée impériale léonaise que l'on observe dans la *Chronica*, il convient de se reporter aux conceptions qui transparaissent de la documentation produite par la chancellerie d'Alphonse VII. On observe alors, avec Andrés Gamba³⁴, deux phénomènes fort intéressants. Tandis que la *Chronica* date l'usage du titre impérial par Alphonse de son couronnement solennel en 1135, l'on

³⁰ Sur ce point, l'ouvrage de référence est désormais celui d'Hélène SIRANTOINE, *Imperator Hispaniae. Les idéologies impériales dans le royaume de León (IX^e-XI^e siècles)*, Casa de Velázquez, Madrid, 2012. Définition hispanique, chrétienne et néowisigothique de l'empire d'Alphonse VI, pp. 213-225.

³¹ Carlos Manuel Reglero de la Fuente, «Visión y construcción del espacio en la *Chronica Adefonsi imperatoris*», *e-Spania*, 15, 2013 [<http://journals.openedition.org/e-spania/22367>]

³² *Chronica Adefonsi imperatoris*, I, §§ 29, 63, 67 et 68. Sur l'empire «vassalique» d'Alphonse VII, H. Sirantoine, pp. 291-373. Terminologie utilisée par l'auteur pour exprimer l'engagement vassalique : '*Venitque Garsias rex ad eum et promisit seruire ei cunctis diebus uite sue et factus est miles regis Legionis, qui dedit ei munera et honorem*' (vasselage de Garsias Ramirez, roi de Navarre ; I, § 63, p. 179) ; «*Eodem uero anno, quod hec gesta sunt, comes Rymundus Barchinonensis, cognatus regis, et comes Adefonsus Tolosanus, consanguineus eius, uenerunt ad regem Legionis et promiserunt ei obedire in cunctis et facti sunt eius milites, tacta regis dextra ad fidem confirmandam. Qui et dedit in honorem Cesaraugustam comiti Barchinonensi, sicut mos est regis Legionis, comiti autem Tolosano cum honore quoddam uas aureaum XXX marchos equans pondere ualde optimum et multos equos et alia plurima dona*» (comte Raymond Bérenger de Barcelone et comte Alphonse de Toulouse ; I, § 67, p. 181) ; «*Et ipse et filii eius fecerunt se milites regis et promiserunt ei seruire ipse cum filiis suis cunctis diebus uite sue [...] Deditque rex Legionis regi Zafadole castella et ciuitates in terram Toleti et in Extrematura et per ripam fluminis Dorii. Venitque et habitauit in illis et seruiuit regi cunctis diebus uite sue*» (Zafadola ; I, 29, p. 164).

³³ «*Secunda uero die, qua aduentus sancti Spiritus ad apostolos celebratur, archiepiscopi et episcopi et abbates et omnes nobiles et ignobiles et omnis plebs iuncti sunt iterum in ecclesia beate Marie et cum rege Garsia et cum sorore regis, diuino consilio accepto, ut uocarent regem imperatorem pro eo quod rex Garsias et rex Zafadola Sarracenorum et comes Raymundus Barchinonensium et comes Adefonsus Tolosanus et multi comites et duces Gasconie et Francie in omnibus essent obedientes ei*» (*Chronica*, I, § 70, p. 182).

³⁴ A. Gamba Gutiérrez, «El imperio medieval hispánico y la *Chronica Adefonsi imperatoris*», *e-Spania*, 15, 2013 [<http://journals.openedition.org/e-spania/25151>].

constate d'abord qu'en réalité le roi s'arrogea très tôt, dès 1117, la dignité impériale³⁵ et qu'il s'en revendiqua abondamment au cours des années 1130-1135³⁶. Il apparaît ensuite qu'avant et après son couronnement impérial, et jusqu'en décembre 1149, au long, donc, de plus de vingt-trois années de règne, les formulations de la titulature impériale dans les chartes d'Alphonse VII («*Hispanie imperator*», «*totius Hispanie imperator*», «*imperator Hispaniarum*»³⁷) furent identiques à celles dont témoignent les documents produits sous ses prédécesseurs Alphonse VI et Urraque, ce qui suggère la continuité sémantique d'un empire conçu comme une hégémonie de nature fondamentalement territoriale. Si le vasselage d'Abengania, roi musulman de Cordoue, est fièrement arboré dès 1146 dans la datation de quelques chartes royales³⁸, il n'est en revanche qu'à partir de décembre 1149, puis tout au long des années 1150, que, dans le libellé du *regnante*, l'énoncé détaillé des territoires relevant du pouvoir de l'empereur s'accompagne en règle de la mention des vasselages contractés auprès de lui par le comte Raymond Bérenger de Barcelone, par le roi Garsias Ramirez de Navarre - puis par son fils Sanche VI - et, plus rarement, de la soumission de comtes « de diverses terres »³⁹. Il faut même attendre les deux dernières années de règne d'Alphonse VII (1156-1157) pour que les chartes émises par sa chancellerie incluent en outre dans leur *regnante* le vasselage du roi musulman de Murcie et ceux « d'autres nombreux vassaux »⁴⁰.

L'histoire et la réalité même des vasselages princiers obtenus par Alphonse VII sont très incertaines. Il est néanmoins établi que Garsias Ramirez et Raymond Bérenger avaient prêté allégeance, pour le premier peu avant et pour le second peu après le

³⁵ L'affrontement entre les partisans du jeune Alphonse Raimundez et ceux d'Urraque avait donné lieu, dès 1116, à une forme de gouvernement partagé, Alphonse régnant en Galice. Fin 1117, Urraque lui avait cédé le « royaume de Tolède », riche du prestigieux héritage des Wisigoths. Outre ce premier emploi de 1117, Alphonse fait usage du titre d'*imperator* antérieurement à la mort de sa mère dans six chartes produites entre 1122 et 1125 (A. Gamba, «El imperio...», § 37).

³⁶ *Ibid.*, § 42.

³⁷ *Ibid.*, § 42.

³⁸ « *Anno quo predictus imperator Cordubam acquisiuit et principem moabitaram Abinganiam sibi uassallum fecit* », novembre 1146 (H. Sirantoine, *Imperator...*, p. 347).

³⁹ Pour l'exemple : « [*Imperante ipsius Adefonso imperatore in Toletto, in Legione, in Galletia, etc.*], *Garsia rex Nauarre et comes Barchilonensis tunc temporis uasalli imperatoris* » (décembre 1149), « *Garsia rex Nauarre tunc temporis uassallus imperatoris, comes barchinonense tunc temporis uassallus imperatoris* » (janvier 1150), « *Comes Barchilonie tunc temporis uassallus imperatoris. Sanctius rex Nauarre tunc temporis uasallus imperatoris* » (août 1151), « *et sub eius imperio comites habitantes comitatus per diversas terras* » (mars 1150), cf. Manuel Lucas Álvarez, *El reino de León en la alta Edad Media. V : Las cancellerías reales (1109-1230)*, León : Centro de estudios e investigación «San Isidoro», 1993, p. 201, n. 487 ; H. Sirantoine, *Imperator...*, p. 347 ; et A. Gamba, «El imperio...», § 97. Pour la période considérée, Manuel Lucas Álvarez (*loc. cit.*) répertorie une soixantaine de chartes comportant des formulations de ce type.

⁴⁰ « *Imperatore imperante in Toletto, Galecia, Legione, etc., uassalli imperatoris comes barchinonensis, Sancius rex Nauarre, L[upus] rex Murcie sunt et alii multi uassalli quorum nomina hic non habentur* » M. (Lucas Álvarez, *El reino de León...*, p. 201, n. 487).

couronnement impérial de 1135⁴¹ ; quant à Zafadola, roi maure de Rueda, qui, pour avoir été assassiné en 1146⁴², n'apparaît pas parmi les vassaux de l'empereur dans les chartes des années 1150, il s'était lui-même placé sous la seigneurie d'Alphonse VII dès le début des années 1130⁴³. Relativement à la chronologie des allégeances effectives, les expressions féodales du pouvoir de l'Empereur dans ses chartes⁴⁴ sont donc très tardives. Elles sont, en fait, contemporaines de la rédaction de la *Chronica Adefonsi imperatoris* (1147-1149) et sans doute même un peu postérieures à celle-ci. L'œuvre témoigne donc au moins d'une forte empathie de son auteur avec les agents de l'innovation introduite dans les chartes royales des années 1150 et au mieux de son rôle pionnier, voire déterminant, dans la redéfinition de l'autorité impériale du roi par sa chancellerie. Vers cette dernière interprétation nous orienterions non seulement la posture idéologique précoce et radicale de la *Chronica*, l'empire d'Alphonse VII y apparaissant exclusivement et dès l'origine comme fondé sur la dépendance vassalique alors que, dans les chartes, les éléments d'une interprétation féodale du pouvoir de l'Empereur ne constituent jamais qu'une addition à la conception territoriale traditionnelle de l'empire hispanique, mais encore la terminologie différente dont usent l'historien et les notaires pour exprimer l'engagement vassalique, l'auteur employant non pas le mot « *vasallus* » mais l'expression « *miles se facere* »⁴⁵, ce qui semble indiquer que l'œuvre n'est pas une émanation de la chancellerie royale mais celle d'un homme ayant pu avoir une influence sur celle-ci.

La *Chronica Adefonsi imperatoris* comporte deux grands volets : le premier centré sur León et consacré aux premières années de règne et à l'installation des bases de l'empire d'Alphonse VII⁴⁶, le second centré sur Tolède et les activités guerrières de l'Empereur et de la chevalerie tolédane au sud du Tage⁴⁷. Les manuscrits conservés semblent tous dépendre d'un archétype tolédan, ce qui n'aurait rien de surprenant puisque le principal

⁴¹ H. Sirantoine, *Imperator...*, pp. 347 et 361-362.

⁴² Manuel Recuero Astray, *Alfonso VII (1126-1157)*, La Olmeda, Burgos, 2003, p. 241.

⁴³ *Ibid.*, pp. 297-298, 312 et 324 (n. 54).

⁴⁴ Elles furent probablement destinées à consolider l'autorité impériale d'Alphonse en lui prêtant un fondement juridictionnel plus pratique et mieux partagé que l'ancienne hégémonie « naturelle » des rois néo-wisigothiques asturo-léonnais. Selon Recuero Astray (*Alfonso VII...*, pp. 277-280), les nouvelles perspectives qui s'étaient ouvertes au roi de Navarre et au comte de Barcelone et prince d'Aragon à la suite de la mort de l'impératrice Bérengère, au début de l'année 1149, rendirent nécessaire une reformulation de la légitimité impériale du roi de León.

⁴⁵ Cf. note 32.

⁴⁶ *Liber primvs*, pp. 149-194.

⁴⁷ *Liber secvndvs*, pp. 195-248.

récipiendaire de l'œuvre avait fait de Tolède le siège de sa cour et de son empire⁴⁸ ; mais ils sont aussi très tardifs, datant des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, et leur tradition est confuse⁴⁹. Quant à moi, je décèle dans la *Chronica Adefonsi imperatoris* une perspective léonaise : le couronnement impérial d'Alphonse à León en 1135 y bénéficie, nous l'avons vu, d'une importance démesurée au regard de l'usage, bien antérieur, du titre impérial par le roi ; l'empire d'Alphonse VII y est invariablement rapporté à la cité de León, même dans le volet tolédan (livre II) de la chronique⁵⁰ ; dans l'énoncé de la titulature impériale d'Alphonse, León précède toujours Tolède alors même que c'est l'ordre inverse qui caractérise la pratique de la chancellerie royale⁵¹. Si la destination de notre chronique fut

⁴⁸ Alphonse VII s'arroge du reste pour la première fois le titre d'empereur l'année même (1117) où sa mère lui cède le « royaume de Tolède ». Voir également, note 51, la place primordiale de Tolède dans le protocole territorial du *regnante* des chartes émises par l'Empereur. Cf. M. Recuero Astray, *Alfonso VII...*, pp. 205-215.

⁴⁹ Étude de la tradition manuscrite de la *Chronica* : A. Maya Sánchez, *Chronica...*, pp. 115-132.

⁵⁰ «[...] *imperator legionensis*», II, § 65, p. 225 et § 107, p. 246. Curieusement, le *Poème d'Almería (Prefatio de Almaria)*, qui fait suite à la *Chronica* dans tous les manuscrits parle d'un « *imperium toletanus* » [Juan GIL (ed.), *Prefatio de Almaria*, Brepols (CC, Continuatio mediaevalis, 71), Turnhout, 1990 pp. 253-267 (v. 16, p. 255)]. Il place néanmoins León au-dessus de toutes les cités de l'*Hispania* : « *Hec [urbs Legionis] tenet Hispani totius culmina regni, Regali cura scrutatur regia iura. Eius iudicio patrie leges moderantur, Illius auxilio fortissima bella parantur. Vt leo deuincit animalia queque decore, Sic cunctas urbes hec uinit prorsus honore* » (vv. 81-86, pp. 157-258). Observons également que León est qualifiée de « *civitas regia* » aussi bien lors de l'évocation du couronnement impérial, (*Chronica*, I, § 69, pp. 181-182) que dans la suite du récit : « *miserunt nuntios imperatori, qui erat in Legionensem civitatem regiam* » (*ibid.*, II, § 98, p. 243). La célébration à León du mariage d'Urraque, fille de l'Empereur, avec le roi Garsias de Navarre honore leur union (*ibid.*, I, § 91, p. 191).

⁵¹ « *Viuat Adefonsus imperator Legionis et Toleti!* » (*Chronica*, II, § 59, p. 222) ; « *Faciamus in primis pactum et pacem cum imperatore Legionis et Toleti...* » (*ibid.*, II, § 93, p. 240). Les chartes impériales des années 1140 et au-delà, contemporaines de la *Chronica*, donnent quant à elles la primauté à Tolède : « *Imperatore Adefonso imperante in Toletis, Legionis, Cesaraugusta, Naiara, Castella, Galletia* » (María Encarnación Martín López, *Patrimonio cultural de San Isidoro de León. Documentos de los siglos X-XIII*, Universidad de León/Real Colegiata de León, León, 1995, doc. 37, a. 1143), « *Imperatore imperante in Toletis, Legionis, Saragocia, Naiara, Castella, Gallecia* » (*ibid.*, doc. 42, a. 1145), « *Imperator [...] imperante in Toletis, Legionis, Saragocia, Naiara, Castella, Gallecia, Corduba* » (Luisa García Calles, *Doña Sancha, hermana del Emperador*, León-Barcelone : Anejos del *Anuario de estudios medievales*, 2, 1972, doc. 24, a. 1148), « *Imperator [...] imperante in Toletis, Legionis, Saragocia, Naiara, Castella, Gallecia, Corduba* » (*ibid.*, doc. 25, a. 1148), « *Imperante Adefonso imperatore in Toletis et Legionis in Galletia et in Castella in Nagara et Saragocia in Baecia et in Almaria* » (M. E. Martín López, *Patrimonio cultural...*, doc. 49, a. 1149), « *Imperante Adefonso imperatoris in Toletis et Legionis in Gallecia et Castella in Nagara et in Saragocia in Baecia et in Almaria* » (*ibid.*, doc. 51, a. 1150), « *Imperante ipso imperatore in Toletis et Legionis, in Galletia et Castella, Naiara et Saragocia, in Baecia et Almaria* » (*ibid.*, doc. 54, a. 1152), « *Imperante ipso imperatore Toletis, Legionis, Gallecia, Castella, Naiara, Saragocia, Baecia et Almaria* » (*ibid.*, doc. 56, a. 1152), etc. Autres exemples dans : Teresa ABAJO MARTÍN, *Documentación de la catedral de Palencia (1035-1247)*, J. M. Garrido Garrido, Palencia, 1986, doc. 35 (a. 1140), doc. 52 (a. 115) ; José Manuel Garrido Garrido, *Documentación de la catedral de Burgos (804-1183)*, J. M. Garrido Garrido (FMCL, 13), Burgos, 1983, docs. 123 (a. 1140), 136 (a. 1152), 140 (a. 1152), 142 (a. 1155), 147 (a. 1157) ; F. Javier Peña Pérez, *Documentación del monasterio de San Juan de Burgos (1091-1400)*, J. M. Garrido Garrido (FMCL, 1), Burgos, 1983, doc. 22 (a. 1149) ; Julio A. Pérez Celada, *Documentación del monasterio de San Zoilo de Carrión (1047-1300)*, J. M. Garrido Garrido (FMCL, 100), Palencia, 1986, docs. 33 (a. 1142) et 36 (a. 1155).

à la fin tolédane, sa composition fut très probablement le fait d'un Léonais ou d'un clerc qui avait de fortes attaches à León⁵². Cette circonstance, ajoutée au jour inhabituellement favorable sous lequel est présenté, dans la *Chronica*, le rôle social et politique des femmes et, parmi elles, celui de deux figures qui s'y trouvent distinguées en tant que conseillères du roi, l'«impératrice» Bérengère, sa femme, et surtout sa sœur, l'infante Sancie, seigneur de l'infantat⁵³, m'ont porté il y a quelques années à envisager la possibilité d'une influence féminine sur l'orientation de l'œuvre, voire d'un patronage féminin, et à tourner à ce titre mon regard vers l'infante Sancie⁵⁴ dont le poids politique sous le règne d'Alphonse VII, manifesté entre autres par le titre de «reine» que lui concéda l'Empereur, est historiquement attesté⁵⁵. Le fait que la documentation produite par l'infante, au contraire de celle de son frère, centrât obstinément sur León l'empire d'Alphonse VII⁵⁶, le rôle attribué par la chronique à Sancie dans la décision, consécutive

⁵² La recherche d'une éventuelle influence de la *Chronica Adefonsi imperatoris* sur les deux grandes chroniques royales qui lui font suite, l'une léonaise (le *Chronicon mundi*), l'autre tolédane (l'*Historia de rebus Hispaniae*), qui aurait pu être décisive, n'amène malheureusement aucune conclusion certaine. L'opinion de B. F. Reilly ("Sources of the Fourth Book of Lucas de Tuy's *Chronicon mundi*", *Classical folia*, 30, 1976, pp. 127-137), que l'éditrice du *Chronicon*, Emma Falque, semble reprendre à son compte, est que la *Chronica* n'aurait pas figuré parmi les sources du premier (Falque, pp. XCI-XCII). Mais l'éditeur du *De rebus* ne cite pas non plus la *Chronica* lorsqu'il inventorie les sources de l'œuvre ni lorsqu'il les identifie, en bas de page, au fil du texte (Fernández Valverde, pp. xxviii-xl, 223-225, 228-232). On observe néanmoins que les deux chroniques - la seconde (tolédane) s'inspirant largement de la première (léonaise), ce qui brouille encore les choses - retiennent la thèse fondée par la *Chronica Adefonsi imperatoris* d'un usage de la titulature impériale strictement postérieur au couronnement d'Alphonse à León : « *Fecit etiam congregari episcopos et omnes barones regni sui in Legionem et imponere sibi coronam secundum legem Dei et consuetudinem regum priorum. Ab illa die uocatus est imperator Yspanie* » (*Chronicon*, Falque, p. 311) ; « *Post hec rediens Legionem imposuit sibi imperii diadema, et uocatus fuit deinceps imperator* » (*De rebus*, Fernández Valverde, p. 229).

⁵³ G. Martín, «Valoración de la mujer en la *Chronica Adefonsi imperatoris*», *e-Spania*, 15, 2013 [<https://journals.openedition.org/e-spania/22311>], § 10 et 18.

⁵⁴ *Ibid.*, § 14-20

⁵⁵ Cf. L. García Calles, *Doña Sancha, hermana del Emperador* (réf. en note 51).

⁵⁶ Invariablement, León précède Tolède dans le *regnante* ou l'*imperante* des chartes produites par l'infante : « *Regnante domno Adefonso cum regina Domna Berengaria in Legionem et Galletia, in Toletum et in Castella* » (García Calles, *Doña Sancha...*, doc. 7, a. 1130), « *Regnante glorioso Imperatore Hispaniarum Domino Adefonso in Legionem, Toletum, Navarra et Caesar Augusta* » (*ibid.*, doc. 10, a. 1138), « *Regnante imperatore Adefonso in Legionem et Tholeto* » (*ibid.*, doc. 20, a. 1144), « *Regnante Imperatore Adefonso cum Imperatrice Berengaria in Legionem, Nagera et Tolletum* » (*ibid.*, doc. 22, a. 1147), « *Regnante imperatore Ildefonso in Legionem, in Castella, in Toletum, in Gallecia, in Cordoba et in Almaria* » (*ibid.*, doc. 26, a. 1148), « *Adefonso imperante cum Imperatrice Berengaria in Legionem, in Toletum, in Almaria, Corduba, Baeza, Kalataiud et in Yspania* » (*ibid.*, 27, a. 1148), « *Regnante Adefonso Imperatore in Legionem et in Castella et in Toletum et in Baeza et in Almaria* » (*ibid.*, doc. 29, a. 1148), « *Regnante Adefonso Imperatore Legionem, Toletum, Saragoza, Baencia et Almaria* » (*ibid.*, doc. 32, a. 1150), « *Imperante Adefonso imperatore Legionem, Toletum, Saragoza, Baeza et Almaria* » (*ibid.*, doc. 37, a. 1152) ; « *Regnante Adefonso imperatore Legionem, Toletum, Saragoza, Baencia et Almaria* » (Martín López, *Patrimonio cultural...*, doc. 53, a. 1151) « *Adefonso imperatore imperante [...] Legionem, Toletum, Castella, Saragoza, Baencia et Almaria* » (T. Abajo Martín, *Documentación de la catedral de Palencia (1035-1247)*, doc. 45 (a. 1152), etc. Les seules exceptions à cette règle concernent des chartes signées conjointement par Sancie et

aux vasselages princiers engrangés par Alphonse, de muer la titulature du roi en titulature impériale⁵⁷, m'ont alors encouragé à le faire - et je dois avouer que cette éventualité, trotant dans ma tête, a contribué fortement à m'engager dans l'étude que je présente ici. Hélas, la documentation de l'infante Sancia, que j'ai examinée plus attentivement à cette occasion, ne donne pas franchement pied à cette séduisante hypothèse. Certes, ladite documentation partage avec la *Chronica* la stricte succession, de part et d'autre de l'année 1135, de l'application à Alphonse des titres de *rex* et d'*imperator*, l'infante, sûre de sa position, semblant s'être montrée rétive à accorder à son frère, avant son couronnement impérial à León, le titre d'empereur que lui-même s'arrogeait alors volontiers et s'entêtant à n'employer que le titre de roi, quitte à l'accompagner, à l'occasion, d'une qualification panhispanique : «*rex totius Hispanie*»⁵⁸. Ceci pourrait nous inciter à penser qu'elle fut pour quelque chose dans la valeur de point d'inflexion qu'accorde la *Chronica* au couronnement impérial de 1135. En revanche, les chartes produites par le notariat de l'infante témoignent invariablement de son adhésion au modèle hispanique et territorial le plus traditionnel de l'empire léonais, sans que s'y fasse jamais jour la redéfinition féodale dont participe notre chronique et qui s'immisce dans la documentation des dernières années de règne d'Alphonse VII⁵⁹. Peut-être Sancia ne fut-elle pas étrangère à l'initiative de consacrer une chronique particulière à son frère et d'en confier l'écriture à un Léonais⁶⁰, peut-être l'importance cruciale que prit dans

Alphonse. C'est alors la préséance souhaitée par Alphonse (voir note 51) qui s'impose (Martín López, *Patrimonio cultural...*, doc. 41, 1147).

⁵⁷ Voir passage cité en note 33.

⁵⁸ «*Regnante regina dona Urraka in Legione et suo filio rex domino Adefonso in Toletto* » (García Calles, *Doña Sancha...*, a. 1120, doc. 3, p. 131) ; «*Regnante Regina Urracha cum filio suo domini Adefonsi Regis Hispaniae*» (*ibid.*, a. 1124, doc. 4, p. 132) ; «*Ego Sancia, [...] iussione fratris mei Legionensium regis domni Adefonsi regens*» (*ibid.*, a. 1127, doc. 5, p. 133) ; «*Ego infans domna Sancia una cum germano meo rege domno Adefonso*», «*Regnante domno Adefonso in Legione et in tota Ispania*» (María Encarnació Martín López, *Patrimonio cultural...*, a. 1127, doc. 20, p. 45) ; «*Sancia, [...] domini regis Adefonsi totius Hispanie germana*», «*Ego Sancia, domini regis germana*» (García Calles, *Doña Sancha...*, a. 1128, doc. 6, p. 134), «*Ego Sancia, [...] Adefonsi regis gloriosi germana*», «*Regnante domno Adefonso cum regina domna Berengaria in Legione...*» (*ibid.*, a. 1130, doc. 7, p. 135-136). La seule, et donc étrange, exception - Alphonse était-il présent ? - est constituée par une donation à un particulier, datant de 1133 : «*Ego domna Sancia Infantissa iermana Adefonsi imperatoris*», «*regnante Imperatore domno Adefonso*» (*ibid.*, a. 1133, doc. 8, p. 136).

⁵⁹ «*Ego domina infans Sanctia, [...] Hispaniarum imperatoris domini Adefonsi germana*» (García Calles, *Doña Sancha...*, a. 1138, doc. 10, p. 138) ; «*Ego Sancia regina, [...] cum auctoritate et assensu germani mei dompni Adefonsi totius Yspanie imperatoris*» (*ibid.*, a. 1150, doc. 32, p. 155) ; «*Ego Santia regina, [...] una cum consensu fratris mei Adefonsi imperatoris totius Hispanie*» (*ibid.*, a. 1152, doc. 37, p. 157, et doc. 40, p. 159) ; «*Ego Sancia regia proles Allefonsi Hyspaniarum Imperatoris soror*» (*ibid.*, a. 1152, doc. 42, p. 160), etc. Voir également les *regnante* et *imperante* cités en note 58.

⁶⁰ D'autres que moi ont pensé que la focalisation de la *Chronica* était léonaise (Luis SÁNCHEZ BELDA, «*La Chronica Adefonsi imperatoris : ¿castellana o leonesa?*», *Archivos leoneses*, 4, 1950, p. 85-89). Arnaud, évêque d'Astorga, qui prend un curieux relief dans le récit, est considéré par

l'oeuvre le couronnement impérial de 1135 est-elle due à son influence, mais l'infante semble n'avoir point partagé la conception féodale de l'empire d'Alphonse que promeut la *Chronica* et être restée au contraire rigoureusement attachée au modèle antérieur, fondé sur une hégémonie territoriale, même si, de fait, ce modèle était inopérant, ou réduisait à une simple *auctoritas* panhispanique fondée en histoire la puissance de l'empereur léonais. Dans le meilleur des cas, nous serions en présence d'une entreprise qui aurait *in fine* échappé à son inspitatrice, la construction politique échafaudée par l'auteur n'étant pas accordée aux convictions de la commanditaire : incitation à une création historiographique, oui peut-être ; mais contribution à l'évolution d'une conception politique, sans doute non.

La probabilité est beaucoup plus grande, en revanche, que le modèle conceptuel de l'empire hispanique auquel resta jusqu'au bout attachée l'infante-reine Sancie, dont nous avons encore perçu l'écho, en bout de chaîne, dans le *Chronicon mundi* patronné par Bérengère, et que nous allons enfin considérer en lui-même, ait reçu son expression la plus achevée dans une oeuvre historiographique suscitée par une femme. L'*Historia legionensis* - autrefois appelée *silensis*⁶¹ -, écrite par un chanoine de Saint-Isidore⁶²

beaucoup comme son auteur (L. Sánchez Belda, *Chronica Adefonsi imperatoris. Edición y estudio*, Madrid : Escula de estudios medievales, 1950, p. XVII-XXI ; Antonio Ubieta Arteta, «Sugerencias», p. 321-326 ; H. Salvador Martínez, *El Poema de Almería y la épica románica*, Madrid : Gredos, 1975, p. 109-122 ; Carlos Manuel Reglaro de la Fuente, *Cluny en España. Los prioratos de la provincia y sus redes sociales (1073-ca. 1270)*, León : Centro de Estudios e Investigación « San Isidoro » (Fuentes y Estudios de Historia leonesa, 122), 2008, p. 130-132).

⁶¹ Francisco Santos Coco, éd., *Historia silense*, Madrid : JAEIC, 1921. L'oeuvre n'ayant pas été, à l'évidence, écrite au monastère de Silos, mais au royaume de León et très probablement à León même, la communauté scientifique a accepté le changement de titre (*Historia silensis* > *Historia legionensis*) que j'ai proposé en 2011 à l'occasion du colloque *Historiographie léonaise, castillane et navarraise du XIIe siècle. 3 : l'Historia (dite) silensis*, dont les actes ont été publiés dans *e-Spania*, 14, 2012 [<http://journals.openedition.org/e-spania/21568>].

⁶² G. Martin, «Ordoño Sisnández, autor de la *Historia legionensis* (llamada *silensis*). Notas histórico-filológicas sobre un *ego* fundador», *e-Spania*, 14, 2012 [<http://journals.openedition.org/e-spania/21711>]. Patrick Henriët questionne cette thèse au nom de l'état monacal dont l'auteur dit qu'il fut le sien dans la fleur de sa jeunesse et du terme (*cenobium*) par lequel il désigne l'établissement où il vécut ses années de noviciat (Patrick Henriët, «L'*Historia Silensis*, chronique écrite par un moine de Sahagún. Nouveaux arguments», *e-Spania*, 14, 2012 [<http://journals.openedition.org/e-spania/21655>]), mais toutes les conclusions qu'il tire de ces deux données reposent sur ce qui me semble une confusion fondatrice entre le rattachement et le statut qui étaient ceux de l'auteur lors de sa première formation ecclésiastique et le contexte dans lequel il écrit. Contrairement à ce que prétend Henriët - «L'auteur de la *Silensis* déclare écrire dans un *cenobium*», § 5 ; «L'auteur de la *Silensis* se considérait clairement comme un moine, puisque dans ce *cenobium* que nous tâcherons d'identifier, il avait reçu l'*habitus monachalem*», § 6 -, l'auteur instruit ici son lecteur non des circonstances de son présent mais de celles de sa jeunesse, au temps où il initiait sa carrière ecclésiastique et projetait déjà d'écrire un jour les faits d'Alphonse VI : «*Ego itaque ab ipso iuuenili flore colla pro Christi iugo subnectens, apud cenobium quod domus Seminis nuncupatur habitum monachalem suscepi. Ubi diversis sententiis sanctorum patrum catholicorum, regum sacris indicentibus libris, mecum ipse diu spaciando revolvens, statui gestas domini Adefonsi orthodoxi yspani imperatoris vitamque eiusdem carptim perscribere*» (Santos Coco, p. 7). Voir à ce propos les commentaires de Manuel Gómez Moreno, *Introducción a la Historia silense*, Madrid : JAEIC, 1921, p. xxiv-xxv. Quant à l'identification de la *domus seminis* où l'auteur aurait reçu l'habit monacal avec le monastère de Sahagún, dédié aux saints martyrs

quelques décennies avant la *Chronica Adefonsi imperatoris*⁶³, constitue le premier grand monument de l'historiographie royale léonaise et l'une des principales sources du *Chronicon mundi* pour l'histoire des derniers rois wisigoths et des souverains post-wisigothiques de l'Espagne chrétienne⁶⁴. Elle se propose de relater les faits d'Alphonse VI, *Yspaniarum imperator*⁶⁵. De fait, s'ouvrant sur les circonstances de l'accession d'Alphonse à la royauté⁶⁶, elle revient aussitôt sur ses prédécesseurs wisigoths⁶⁷, asturiens et léonais⁶⁸ pour s'achever sur un long récit du règne de Ferdinand I^{er}, père du roi⁶⁹. Ceci n'empêche pas l'auteur d'inscrire, dans les événements qu'il rapporte, une représentation très cohérente de l'empire hispanique sur lequel Alphonse VI fut appelé à régner⁷⁰. Les contours externes de cet empire sont ceux de l'*Hispania* wisigothique péninsulaire ; sous sa partition récente en royaumes et en comtés⁷¹, se perpétue, jusqu'à Ferdinand I et Alphonse VI, le filigrane de l'ancienne division administrative du royaume wisigoth en provinces⁷² ; dans le sang des souverains asturiens puis léonais afflue la sève ethnique des Wisigoths et se prolonge un lignage de

Facond et Primitif et souvent appelé *domnos sanctos* ou *domnis sanctis* (Henriet, *ibid.*, § 21, à partir d'une étude de José María Canal Sánchez-Pagín), il semble extrêmement improbable, d'un point de vue paléographique, que *domnis sanctis* ni même son abréviation en *dmis scis* aient pu donner lieu, chez un copiste, à la lecture *domus seminis* : passe pour un éventuel développement erroné des jambages de *dmis* en *domus* ; mais on voit mal comment *scis*, abréviation courante de *sanctis*, aurait pu donner *seminis*. Contre la localisation à Sahagún, voir également les arguments de Simon BARTON et Richard Fletcher dans *The World of the Cid : chronicles of the spanish Reconquest*, Manchester : Manchester University Press, 2000, p. 13-14.

⁶³ G. Martin, « Ordoño Sisnández... », § 25-26.

⁶⁴ E. Falque, *Chronicon mundi*, p. LXVI-LXXIII.

⁶⁵ «*Statui res gestas domini Adefonsi orthodoxi Yspani imperatoris vitamque eiusdem carptim perscribere*» (SANTOS COCO, p. 7), «*Ceterum Adefonso in patrio regno corroborato, priusquam ad ordinem bellorum captionemque civitatum veniamus, quomodo isdem regnum Yspanorum gubernaverit, quantumve ex minimo paulatim ampliaverit, ut futuris lucidius innotescat, eiusdem originem retexendo, altius ordiendum est*» (*ibid.*, p. 11-12) ; «*Sed quoniam Adefonsi Yspaniarum orthodoxi imperatoris genealogiam seriatim texere statui, eo unde originem duxit, stilum verto*» (*ibid.*, p. 27).

⁶⁶ L'histoire compliquée de sa déposition et de sa restauration (années 1065-1072), *ibid.*, p. 7-12.

⁶⁷ Witiza et Rodrigue (*ibid.*, p. 12-15).

⁶⁸ De Pélage, premier roi des Asturies, à Vermude III, dernier roi de la dynastie cantabrique léonaise (*ibid.*, p. 17-67).

⁶⁹ *Ibid.*, p. 67-91.

⁷⁰ Sur ce qui suit : G. Martin, «La *Historia legionensis* (llamada *silensis*) como memoria identitaria de un reino y como autobiografía», *e-Spania*, 14, 2012 [<http://journals.openedition.org/e-spania/21740>].

⁷¹ Royaumes de León, de Pampelune (ou de Nájera), d'Aragon, comtés de Barcelone et de Castille -dont le dernier titulaire avait été Ferdinand, père d'Alphonse VI (Martin, *ibid.*, § 4 et note 15).

⁷² Bétique, Champs Gothiques, Cantabrie, Carthaginoise, Celtibérie, Galice, Lusitanie, Vasconie... (*ibid.*, § 4, notes 19-32, et, pour Alphonse VI, § 6).

leurs rois⁷³. Héritiers ethniques et dynastiques du royaume hispanique de Tolède, ces monarques néo-wisigothiques ont naturellement pour vocation de le reconquérir et de régner sur lui⁷⁴. Les fondements de cette thèse sont donc ceux du néo-wisigothisme asturien⁷⁵, auxquels s'ajoutent la localisation à León du siège de la royauté destinée à restaurer l'*Hispania*⁷⁶ et la « promotion » au rang d'empereur d'un roi qui n'aspire plus à exercer en péninsule Ibérique qu'une forme d'autorité séculière suprême. Tels sont, dans la trame politique de l'imaginaire historique de la *Legionensis*, l'étendue, les fondements et le statut de l'empire d'Alphonse VI.

Gardons-nous, cependant, d'attribuer à ce roi, comme le fait Hélène Sirantoine⁷⁷, cette construction idéologique. La composition de la *Legionensis* est en effet postérieure au règne d'Alphonse VI († 1109), puisque le pontificat du pape Calixte II y est perçu par l'auteur comme révolu⁷⁸. À mon sens, elle est néanmoins antérieure à l'avènement d'Alphonse VII, dont toute la documentation, avant même la mort de sa mère Urraque, en 1126, témoigne de ce qu'il souhaite se réserver le titre d'empereur, privant sans exception Alphonse VI d'une dignité qu'il avait été pourtant le premier à faire sienne⁷⁹ et ne lui accordant que le titre de roi⁸⁰. Comment concevoir que, s'efforçant, charte après

⁷³ *Ibid.*, § 5-6.

⁷⁴ *Ibid.*, § 6-7.

⁷⁵ Cf. G. Martin, « La chute du royaume wisigothique d'Espagne... ».

⁷⁶ Cf. G. Martin, « La *Historia legionensis*... », § 7.

⁷⁷ H. Sirantoine, *Imperator Hispaniae...*, p. 217-218, 243-247.

⁷⁸ « *Rainerio Romane ecclesie legato, qui postea effectus papa, tunc forte sinodale concilium Legionis regebat...* » (Santos, p. 11). Si la *Legionensis* avait été composée sous le pontificat de Pascal II, son auteur aurait sans doute marqué l'actualité de ce pontificat. On trouve du reste la même formulation dans le *Chronicon Compostelano*, écrit vers 1126 (« *Cardinalis Sancte Romane Ecclesie Ranerius, qui postea in papatum promotus fuit, concilium ibidem celebraverat* », E. Falque, « *Chronicon Compostellanum* », *Habis*, 14, 1983, p. 73-83), et dans l'*Historia Compostelana*, achevée vers 1150 (« [...] *in quodam Concilio Legionis a Domino Cardinali Regnerio celebrato, qui postea in urbe Roma factus Papa, sortitus est nomen Paschalis...* », Enrique Flórez, *España Sagrada*, Guadarrama : Revista Agustiniana, 2006, XX, p. 48). Manuel Gómez-Moreno fut le premier à relever cet indice (*Introducción...*, p. xxi).

⁷⁹ A. Gamba, *Alfonso VI : cancellería, curia e imperio*, 2 t., León : Centro de estudios e investigación « San Isidoro », 1997, 1, p. 694-710.

⁸⁰ Un exemple précoce, de l'année 1125 : « *Ego Aldefonsus, Dei gratia imperator Yspanie, una cum dompna Urracha regina, genitrice mea, decentis memorie domini Aldefonsi regis filia,...* » (Irene Ruiz Albi, *La reina doña Urraca (1109-1126). Cancellaría y colección diplomática*, León : Centro de Estudios e Investigación «San Isidoro», 2003, doc. 148, p. 591). Quelques documents parmi beaucoup d'autres (dont certains montrent qu'Urraque, mère du roi, subit le même traitement) : « *Ego, Adefonsus, Dei gratia Hyspanie imperator, una cum coniuge mea, domna regina Berengaria, [...] facio uobiscum cambiationem [...] quemadmodum auus meus, dominus rex Adefonsus...* » (a. 1129), « *Ego, Adefonsus imperator, una cum uxore mea Berengaria, [...] concedo [...] illos foros [...] quos auus meus, rex Adefonsus, et mater mea, regina domna Vrracha [...] eis dedere [...] Supra nominatos foros et omnes alios quos auus meus, rex Adefonsus, et mater mea, domna Vrracha [...] dedere [...]* » (a. 1142), « *Ego Adefonsus, tocius Yspanie imperator, vna cum vxore mea, imperatrice domna Rica [...] hoc facio pro anima matris mee, regina*

charte, d'effacer des mémoires la dignité impériale de son grand-père, Alphonse VII ait suscité une chronique à sa gloire en tant qu'*Yspaniarum imperator*?⁸¹ C'est bien entre 1118 et 1126 qu'il convient de situer la composition de l'*Historia legionensis*, sous le règne d'Urraque, donc, en un temps où la reine, qui se désignait elle-même quelquefois comme impératrice⁸², aimait surtout à rappeler - une bonne moitié des documents émis par sa chancellerie en fait foi - le titre impérial qui avait été le privilège exclusif de celui dont elle était l'héritière⁸³ et que s'arrogeait alors son ex-mari, le roi d'Aragon Alphonse I le Batailleur⁸⁴. Urraque était restée maîtresse d'un infantat dont elle s'était gardée de céder la seigneurie à une femme célibataire de son lignage, comme les rois de León avaient loisir et coutume de le faire⁸⁵. Peut-être même avait-elle fait sa demeure à Saint-

domne Vrrace» (a. 1155) (Pérez Celada, *Documentación del monasterio de San Zoilo de Carrión* (1047-1300), respectivement docs. 27, 33 y 36 ; «*Ego, igitur, Adefonsus, Dei gratia Hispanie imperator, una cum coniuge mea, regina Berengaria, [...] dono et concedo [...] omnibus quecumque mater mea, regina domna Urraca, siue auus meus, rex domnus Adefonsus, ac proauus meus, Fernandus rex, et omnis alii parentes mei predictae palentine ecclesie contulerunt*» (a. 1130), «[...] *pro commutationem a matre mea, regina domna Urraca, [...] Aecclesias, uero, monasteria, uillas, predia, possessiones et quecumque predecesores et parentes mei, Santius, Fredinandus, Adefonsus, Hispaniarum reges, necnon et nobilissima mater mea, predicta regina [...] dederunt*» (a. 1135), «*Ego, Adefonsus Hispanie imperator, una cum coniuge mea Berengaria, [...] confirmo et concedo [...] omnes illas donationes et hereditates quas predecesores mei reges meique parentes Sancius, Fredinandus, Adefonsus et nobilissima mater mea, domna Vrracha [...] possidendas dedere*» (a. 1140), «*Ego, Adefonsus, Dei gratia tocius Hispanie imperator, una cum uxore mea, imperatrice domna Rica [...] facio priuilegium donationis et confirmationis tibi [...] Sicut incline memorie rex Sancius et rex Fredinandus et auus meus, eximie recordationis Adefonsus rex, fecerunt [...]*» (a. 1155) (Abajo Martín, *Documentación de la catedral de Palencia...*, respectivement, doc. 32, 33, 35 y 52. Le même phénomène est observable dans la documentation de l'infante Sancie, sœur d'Alphonse VII - ce qui dément formellement l'hypothèse formulée par Carlos Manuel Reglero de la Fuente d'une *Historia* inspirée par la sœur d'Alphonse VII («*Omnia totius regni sui monasteria: la Historia legionense, llamada silense y los monasterios de las infantas*», *e-Spania*, 14, 2012 [<http://journals.openedition.org/e-spania/21775>], § 73 -, et dans la *Chronica Adefonsi imperatoris* (Martin, «Valoración de la mujer...», § 19 et note 71). Deux exceptions, toutefois, relevées par Hélène Sirantoine (*Imperator Hispaniae...*, p. 334 et note 104).

⁸¹ La même chose peut être dite de la sœur de l'Empereur, l'infante Sancie Raimúndez, dont toute la documentation prive Alphonse VI d'un titre impérial réservé à Alphonse VII, ce qui invalide l'hypothèse de Carlos Manuel Reglero de la Fuente rappelée en note 80.

⁸² Peu souvent, en vérité, mais tout de même : «*Ego Urracha, regina et imperatrix Yspanie...*», «*Ego, Urraka, Domini dispositione tocius Ispanie imperatrix...*», «*Ego, Urraka, tocius Ispanie imperatrix...*», «*Ego, imperatrix Ispanie domna Urraka...*», «*Ego, Urraca, Domini dispositione totius Hispaniae imperatrix...*» [Ruiz Albi, *La reina doña Urraca...*, docs. 10 (a. 1110), 14 (a. 1110), 15 (a. 1110), 33 (a. 1112) et 60 (a. 1114)].

⁸³ Cf. Sirantoine, *Imperator Hispaniae...*, pp. 241 et 268.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 272-284. Voir également, GAMBRA, «El imperio...», § 35-36. Alphonse I^{er} le Batailleur, qui disputait alors à Urraque une bonne partie de ses terres héréditaires (Burgos, Ségovie, Soria...), ne renoncera à faire usage du titre impérial qu'à la suite du traité de paix signé avec Alphonse VII à Támara en 1127 (José Ángel Lema Pueyo, *Alfonso I el Batallador rey de Aragón y Pamplona (1104-1134)*, Trea, Gijón, 2008, pp. 305-326). Sur l'appropriation du titre impérial par le Batailleur et sur la résistance que lui aurait opposée Urraque, María del Carmen Pallarés et Ermelindo Portela, *La reina Urraca*, Nerea, San Sebastián, 2006, pp. 103-108.

⁸⁵ Urraque exerça directement sa seigneurie sur l'Infantat et sur Saint-Isidore au moins de 1114 à sa mort, en 1126 (García Calles, *Doña Sancha...*, p. 115). Voir également G. Martin, «Le testament d'Elvire (Tábara, 1099)», art. cit, § 11 et 17 ainsi que note 49 et Th. Martin, «Hacia una clarificación

Isidore après s'être définitivement séparée en 1114 du Batailleur⁸⁶. Si l'*Historia legionensis* fut, comme je le crois, composée dans cet établissement, la reine ne pouvait pas être dans l'ignorance qu'une entreprise historiographique d'une telle ampleur et d'une telle ambition politique y était en cours de réalisation. Une oeuvre de ce calibre ne pouvait pas être menée à bien sans son accord ni sans doute sans son soutien.

Si tel était le cas, la première formulation conceptuelle de l'empire hispanique léonais, filée dans la mémoire historique du royaume sous l'égide et peut-être même à l'initiative d'une reine, aurait ensuite, de femme en femme, contribué à forger la mentalité politique d'une puissante infante de rang royal et finalement marqué d'un écho perdurable une grande chronique royale composée à la demande d'une reine en titre dotée d'une exceptionnelle vision politique et principalement préoccupée de léguer à ses descendants un modèle de gouvernance. Ces représentations et ces constructions historiographiques reposaient certes sur le socle robuste des chroniques asturiennes du haut Moyen Âge et relevaient d'un art depuis longtemps voué à servir le pouvoir des princes. Mais leur lieu n'est pas sans importance. Au fil de ses diverses implantations dans la ville et de ses divers patronages, le monastère-collégiale avait recueilli les dépouilles des rois léonais depuis les années centrales du X^e siècle⁸⁷ et faisait office de panthéon royal. Le dépôt, l'ordonnancement et la commémoration liturgique des défunts avaient donné lieu à une culture historique dont témoignent les obituaires, l'épigraphie lapidaire et les relations, qui commencent à être étudiées⁸⁸, que ceux-ci entretenirent avec l'historiographie. L'établissement se prêtait donc remarquablement à ce que, dans les écrits suscités par les infantes et les reines qui exerçaient sur lui leur seigneurie ou qui s'étaient liées à la communauté des chanoines, la modélisation politique de la royauté léonaise prît corps au sein d'une histoire des rois.

del infantazgo en tiempos de la reina Urraca y su hija la infanta Sancha (ca. 1107-1159)», at. cit., § 14.

⁸⁶ C'est ce que déclare, sans donner toutefois ses raisons ni ses sources, Aida García Martínez [«Aproximación crítica a la historiografía de San Isidoro de León », *Estudios humanísticos. Historia*, 4, 2005, pp. 53-93 (p. 79)].

⁸⁷ Cf. G. Martin, «Des tombeaux et des femmes...», §§ 6-8.

⁸⁸ Vicente García Lobo, «Las inscripciones medievales de San Isidoro de León. Un ensayo de paleografía epigráfica medieval», in : *Santo Martino de León : ponencias del I congreso internacional sobre Santo Martino en el VIII centenario de su obra literaria : 1185-1985*, Isidoriana, León, 1987, pp. 371-398 ; José Ignacio Gil Pulido, «Los epitafios del Panteón de los Reyes de San Isidoro de León (999-1159) », *ibid.*, pp. 399-411 ; Ana Suárez González, « ¿Del pergamino a la piedra? ¿De la piedra al pergamino? (Entre diplomas, obituarios y epitafios medievales de San Isidoro de León) », *Anuario de estudios medievales*, 33 (1), 2003, pp. 365-415.